

VRG_Folder_0570

7.I.87

On the article by Scaglia
on jars of Amasis (Place and queen)

Very interesting and full of citations of careful and
time-consuming tests, measurements, etc. Note sawdust
on large + smaller jar, as in Thasian ^{ep.} Tyre ^{etc} vases
— but seems necessary to date in 3rd cent: contrast
date 300-275 or ^{or 1/2 3rd c.} 300-270 (p. 371), and the city
Amasis (see ~~city map~~) was founded by Queen Amasis
and ruled by her till she died in 285 or 284 (p. 372).
(City founded ca 300, see bottom of p. 369). The jars
probably perhaps carried olive oil (top of p. 373).

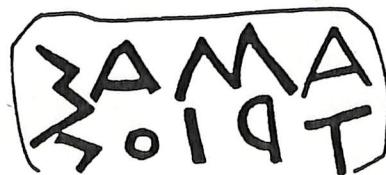
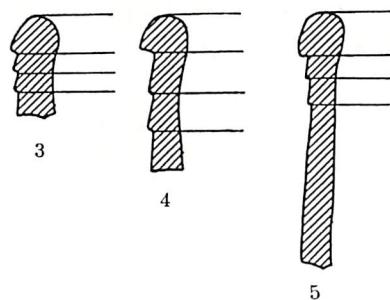
In the description of the jars, note that the
large ones look like Sumerian and the smaller like
Herculanum. And that the clay of the 2 models
1) Sumerian and 2) Herculaneum.

The thing is, do they really find a distinct below
the 2 kinds of clay?

5

31. XII 1877

Boute jas tenuor

Linen stamps on
neck, no no. 7

6

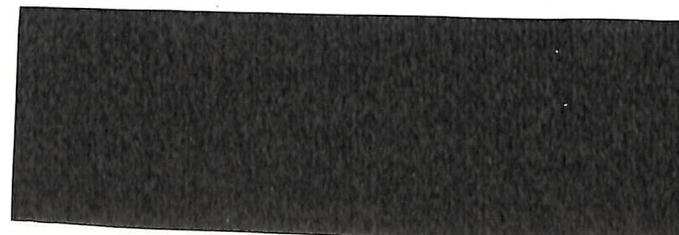


Fig. 1. — Amphores et timbres d'Amastris. 1-2 = 1:10 ; 3-5 = 1:2 ; 6-7 = 1:1.

AMASTRIS

LES AMPHORES TIMBRÉES D'AMASTRIS

Comme on le sait, les problèmes soulevés par la provenance, la typologie et la chronologie du matériel d'emballage céramique (des amphores à fond pointu) ont en archéologie une extrême importance : car ce type de matériel archéologique est très largement répandu non seulement dans les limites de l'*oïkouménè* grecque, mais aussi dans les territoires limitrophes appartenant à l'hinterland barbare. Constituant une source archéologique très massive et en perpétuel enrichissement, les amphores donnent non seulement la possibilité d'étudier la production et les relations commerciales dans le monde antique, mais elles offrent souvent (en particulier dans les zones de colonisation grecque) un indice essentiel, et parfois unique (notamment dans les établissements et nécropoles barbares), permettant de dater en chronologie absolue tel ou tel complexe, niveau stratigraphique ou monument. Dans cette communication est traité le problème de la provenance, de la typologie et de la chronologie des amphores qui, dans le matériel du nord de la mer Noire, se distinguent par des timbres portant la légende *'Αμάστριος*.

Deux timbres sur anses d'amphore, l'un englyphique et l'autre en relief, avec la même légende *AMAS|TPIOΣ* et *AMACT|PIOC* (fig. 1, nos 6 et 7), ont été publiés pour la première fois en 1917 par E. M. Pridik dans son Catalogue de la collection de timbres du musée de l'Ermitage et placés par lui parmi les indéterminés¹. Par la suite, quand il rassembla la documentation pour un *corpus* des timbres céramiques trouvés dans les territoires du nord de la mer Noire (*IOSPE III*), E. M. Pridik plaça les timbres portant cette inscription dans un groupe particulier et supposa que de telles amphores pourraient bien provenir de la ville sud-pontique d'Amastris. B. N. Grakov, qui poursuivit la composition de ce *corpus* de timbres, adopta la même position. Et plus tard, indépendamment de Pridik et de Grakov, I. B. Zeest formula la même hypothèse dans son article sur « Le matériel d'emballage céramique du site d'Elizavetovskoe », où elle publia un timbre semblable provenant des fouilles de A. A. Miller dans l'établissement d'Elizavetovskoe en 1908-1909². Elle proposa même de dater, pour des raisons paléographiques, du III^e siècle avant notre ère les timbres

Sauf indications contraires, je donnerai ci-dessous dans leur traduction française les titres des livres et articles publiés en russe.

(1) PRIDIK 1917, p. 109, nos 169-170.

(2) I. B. ZEST, « Le matériel d'emballage céramique du site d'Elizavetovskoe », *MIA* 19 (1951) p. 120.

en relief présentant un sigma à barres (Σ) et de la fin III^e - début II^e les timbres englyphiques à sigma lunaire (C). Tout en acceptant la localisation proposée, I. B. Brašinskij datait le timbre d'Elizavetovskoe de la fin IV^e - début III^e siècle³.

La question de l'appartenance des timbres marqués 'Αμάστριος à la ville sud-pontique d'Amastris n'en était pas pour autant définitivement résolue. Manquaient avant tout des informations précises sur le contexte archéologique des trouvailles. Les timbres eux-mêmes se comptaient par unité : 6 exemplaires au total ayant été enregistrés par les compositeurs du *corpus* vers la fin des années 50 et le début des années 60. La composition de la pâte céramique et la forme des anses sur lesquelles étaient apposés ces timbres étaient identiques, d'après les indices observables à l'œil nu, à celles des amphores typiques d'Héraclée du Pont, comme Zeest le remarquait dans l'ouvrage mentionné⁴. On avait aussi noté que l'usage du timbrage englyphique (de pair avec des timbres en relief) était caractéristique d'Héraclée, bien que l'apposition des timbres sur les anses et non sur les cols ne soit pas typique de ce centre, et que des timbres en relief se rencontrent aussi, quoique très rarement, sur les amphores héracléotes. Jusqu'à ces derniers temps, il n'existe enfin aucune information sur la forme des amphores correspondantes, non plus que sur des détails significatifs tels que le profil de la lèvre et du pied.

A l'heure actuelle, le nombre de ces timbres a plus que doublé, bien que, tout comme auparavant, ils restent rares dans les trouvailles de fouilles : 16 exemplaires en sont maintenant connus. Tous proviennent des territoires du nord de la mer Noire (fig. 2). De plus, 7 d'entre eux ont été trouvés dans des complexes archéologiques bien datés de la Crimée du nord-ouest : dans l'établissement de Panskoe I (fouilles de l'expédition Tarchantutk de la section léningradienne de l'Institut d'archéologie de l'Académie des Sciences d'URSS, menées sous la direction de l'auteur de cette communication) et dans les établissements de Čajka et Majak, ainsi que dans la nécropole de Čajka (fouilles de l'expédition de Crimée de l'Université d'État de Moscou, menées sous la direction de I. V. Jacenko). On est d'autre part parvenu à connaître les formes des amphores portant le timbre 'Αμάστριος : les vases fragmentaires qui ont permis d'établir leurs principaux critères et paramètres ont été trouvés dans l'établissement de Panskoe I et dans une nécropole des environs de Čajka. Tout cela a donné la possibilité de procéder à une étude détaillée de ce type d'emballage céramique. L'auteur de cette communication, en collaboration avec V. I. Kac et V. I. Pavlenkov, prépare actuellement, pour la publication, l'inventaire complet de tout le matériel existant ; la pétrographe N. B. Selivanova participe également à ce travail.

On distingue deux types de vase. **Un premier type** (fig. 1, n° 1) est représenté par une amphore fragmentaire provenant du bâtiment 6 de l'établissement de Panskoe I. La partie supérieure de la panse de l'amphore, dont les morceaux ont été recollés, est conservée, ainsi que le pied (diamètre maximal de la panse $D = 0,38$ m ; hauteur de l'amphore au-dessus du diamètre maximal $H_1 = 0,30$ m ; hauteur du col $H_3 = 0,22$ m ; diamètre externe de la lèvre $d_1 = 0,131-0,135$ m ; diamètre du goulot $d = 0,105-0,110$ m ; épaisseur des parois 0,008-0,009 m). Les fragments conservés permettent de donner une reconstitution graphique du vase et de déterminer avec une

(3) BRAŠINSKIJ 1980, p. 46, 201, n° 781.

(4) I. B. ZEEST, *op. cit.*, p. 120.

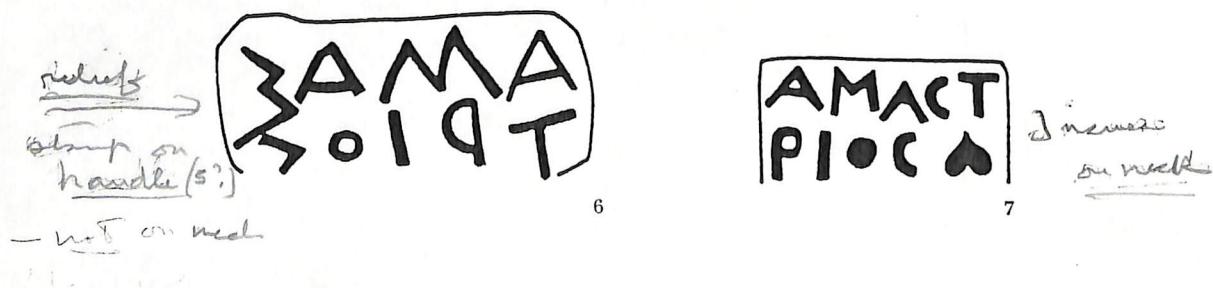
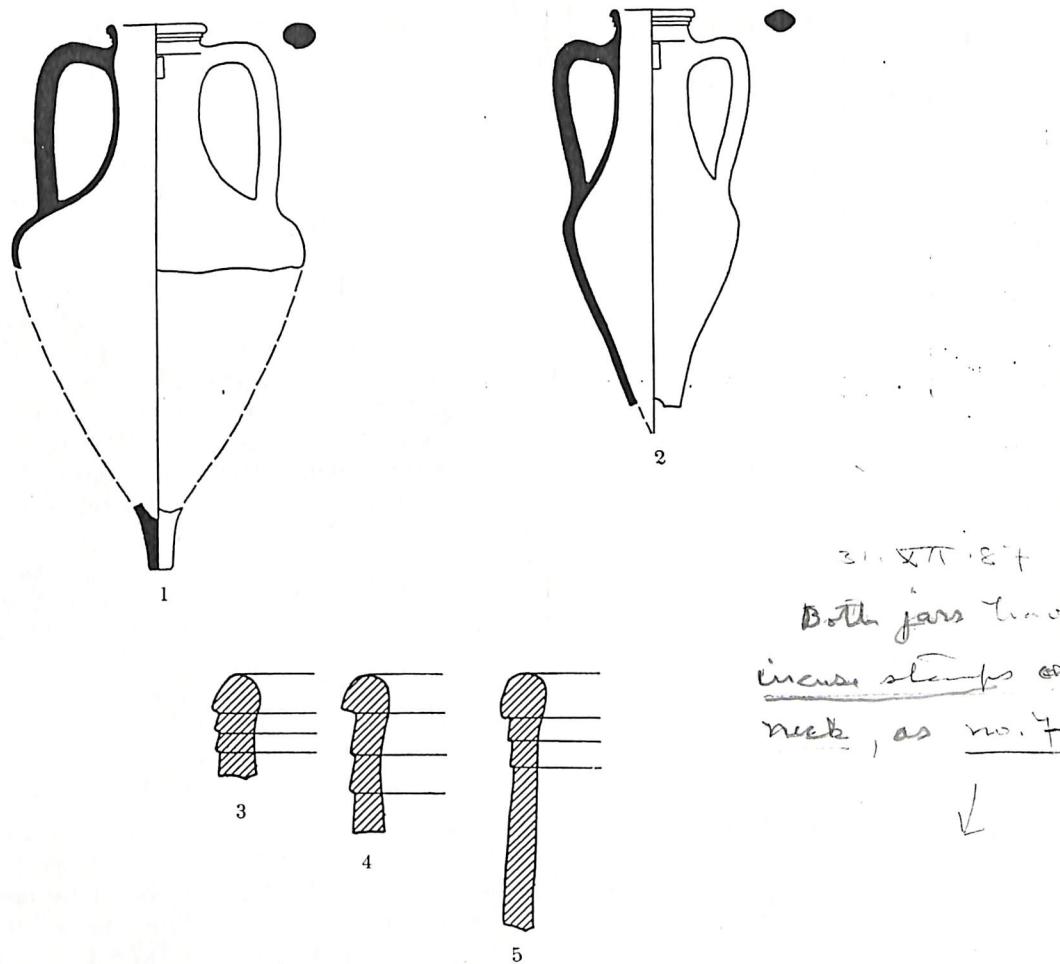


Fig. 1. — Amphores et timbres d'Amastris. 1-2 = 1:10 ; 3-5 = 1:2 ; 6-7 = 1:1.

relative précision sa hauteur totale $H = \text{environ } 0,70\text{-}0,74 \text{ m}$ (profondeur $H_0 = \text{environ } 0,64\text{-}0,68 \text{ m}$). Le volume V de l'amphore, calculé mathématiquement, est d'environ 21-23 litres⁵. Le vase possédait une panse large sur un pied conique, avec une courbe harmonieuse de l'épaule assez marquée et entre l'épaule et le col cylindrique aux parois légèrement concaves. Au niveau de l'attache de l'extrémité supérieure des anses une ligne incisée dans l'argile crue ceinture le col. Les anses sont massives et de section ovale. La forme générale du vase, ses dimensions, proportions et volume, ainsi que la forme du pied, rappellent les amphores de Sinope⁶. La couleur et la structure de la pâte céramique, examinées à l'œil nu sur tessons fracturés, rapprochent également cette amphore de la production des ateliers céramiques de Sinope. L'analyse pétrographique de cette amphore, ainsi que des fragments d'une autre amphore timbrée de même type, faite par N. B. Selivanova au laboratoire de technologie archéologique de la section léningradienne de l'Institut d'archéologie, a montré que, d'après la composition quantitative et qualitative des additifs minéraux à l'argile, la pâte céramique de ces spécimens est très proche de certaines amphores sinopiennes portant des timbres d'astynomes du groupe III de Grakov.

Le profil complexe de la lèvre, qui se compose d'un bourrelet surmontant deux bandeaux étagés (fig. 1, nos 1 et 3-5), des anses plus massives que celles des amphores sinopéennes et l'apposition sur le col d'un timbre englyphique portant la légende AMACT|PIOC avec, comme emblème, une feuille de lierre (fig. 1, no 7), constituent les particularités distinctives de ce genre d'amphores.

Il ne fait donc aucun doute que les amphores de Sinope, qui avaient, comme l'a montré Brašinskij⁷, une capacité de 7 *chous* attiques (22,4 l), ont servi de prototypes pour l'élaboration de cette forme d'amphores dont 4 exemplaires nous sont connus à l'état fragmentaire.

Le deuxième type de vases appartenant à ce groupe est représenté par une amphore fragmentaire provenant des fouilles de la nécropole située près du village de Zaozernoe, non loin du site de Čajka (fig. 1, no 2) : elle se trouve au musée d'Eupatoria (hauteur de la partie conservée = 0,53 m ; diamètre maximal de la panse $D = 0,23 \text{ m}$; hauteur de l'amphore au-dessus du diamètre maximal $H_1 = 0,285 \text{ m}$; diamètre de la lèvre $d_1 = 0,10 \text{ m}$; diamètre du goulot $d = 0,08 \text{ m}$; épaisseur des parois allant jusqu'à 0,015 m). Le volume de la partie conservée est de 5,5 l, le volume reconstitué de 6 l environ. L'amphore possède une panse fuselée avec une épaule carénée et un large col s'étrécissant légèrement au milieu et s'élargissant vers le haut. Le passage du col

(5) Le calcul du volume de l'amphore a été fait de trois façons : 1) d'après les mesures de la reconstitution graphique du vase en utilisant la formule de la somme des volumes du cylindre et des troncs de cônes : $V = dH_0 + \sum_{1-n} \frac{\pi h (r_1^2 + r_1 r_2 + r_2^2)}{2}$, où h est la hauteur du tronc de cône, r_1 le plus petit rayon intérieur, r_2 le plus grand rayon intérieur ; 2) d'après la formule de Héron avec le coefficient 11/21 : cf. S. Ju. MONACHOV, « Encore à propos des standards de capacité amphoriques dans la Chersonèse hellénistique », *VDI* 1980, 4, p. 172 ; 3) d'après la formule $V = H_5 \frac{(D + d)^2}{2}$, où $H_5 = H_0 - H_1$ (cf. S. Ju. MONACHOV, *ib.*). Résultats obtenus avec les différents procédés : 1) 22,860 l ; 2) 21,070 l ; 3) 22,210 l.

(6) ZEEST 1960, pl. XIII-XIV, nos 28-30 ; BRAŠINSKIJ 1984, pl. XXI-XXII.

(7) BRAŠINSKIJ 1984, p. 114 *sq.*

à l'épaule est progressif. La lèvre, au profil complexe, est exactement semblable à celle de l'amphore décrite précédemment. Les anses sont massives, de section rhomboïde à angles arrondis. Au niveau de l'attache supérieure des anses sur le col court une ligne incisée dans l'argile crue. Sur le col est placé un timbre englyphique imprimé avec le même cachet que sur le vase précédent (fig. 1, n° 7). A l'œil nu la pâte paraît identique à celle des amphores d'Héraclée. Les résultats de l'analyse pétrographique la rapprochent également des vases de fabrication héracléote. On peut dire enfin que, dans l'ensemble, le vase imite sans doute les amphores héracléotes du type V de I. B. Zeest⁸ ou du type «pseudo-thasien» III-IIIA de la classification de I. B. Brašinskij⁹.

Sur le col de ces deux types d'amphores étaient apposés, comme on l'a déjà dit, des timbres englyphiques imprimés avec le même cachet. Ce genre de timbre était presque toujours apposé sur le col : on ne connaît, de ce cachet, qu'une seule impression sur anse (provenant de Panticapée). Un autre type de timbre — en relief, à inscription rétrograde, avec un sigma à barres (fig. 1, n° 6) — ne se rencontre que sur des anses : tous les exemples qui en sont connus proviennent d'un même cachet. L'analyse pétrographique des anses à timbres en relief a montré que l'additif minéral présent dans l'argile rappelle celui des amphores héracléotes.

On peut donc, pour les amphores de ce groupe, distinguer 5 critères qui les rapprochent soit des amphores de Sinope, soit de celles d'Héraclée. A l'emballage céramique héracléote se rapportent la forme du vase, son volume, le timbre englyphique, la place du timbre sur le col et les caractéristiques technologiques des additifs dans l'argile. A la tradition sinopienne se rapportent la forme du vase, son volume, le timbre en relief, la place du timbre sur l'anse et les caractéristiques technologiques des additifs dans l'argile. L'étude des fragments d'amphores timbrées montre que dans les mêmes vases sont présentes à la fois des caractéristiques d'Héraclée et de Sinope diversement combinées. C'est ainsi que, dans certains cas, le type du timbre et la façon de l'apposer rappellent le timbrage héracléote, tandis que la forme de l'amphore et la composition pétrographique des additifs dans l'argile se retrouvent dans l'emballage céramique de Sinope. Dans d'autres cas, le type de timbre et la façon de l'apposer rappellent le timbrage de Sinope, tandis que la composition des additifs se retrouve dans les amphores d'Héraclée. Les critères qui permettent pratiquement de distinguer ce groupe d'amphores du matériel d'emballage héracléote et sinopéen de même type (d'après la forme des vases) sont, eux, au nombre de trois : la légende ΑΜΑCTPIOC et ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ, la lèvre caractéristique profilée en trois parties et la ligne incisée à la partie supérieure du col, au niveau de l'attache des extrémités supérieures des anses.

Si l'on accepte, en se fondant sur la légende des timbres, l'hypothèse qu'Amastris est le centre d'origine de ce groupe d'amphores, alors toutes les particularités que l'on vient de distinguer trouvent leur explication.

La ville d'Amastris, ainsi appelée d'après le nom de sa fondatrice, était située sur le littoral méridional de la mer Noire entre Héraclée et Sinope (fig. 2). Comme on le sait¹⁰, elle fut fondée vers 300 avant notre ère par Amastris, dynaste d'Héraclée

(8) ZEEST 1960, p. 101, pl. XXII, 46.

(9) BRAŠINSKIJ 1980, p. 22, pl. IV, 144 ; X, 114 ; BRAŠINSKIJ 1984, p. 83, pl. XV, 5 ; XVI, 4.

(10) STRABON XII, 3, 10 ; MEMNON, IV, 10.

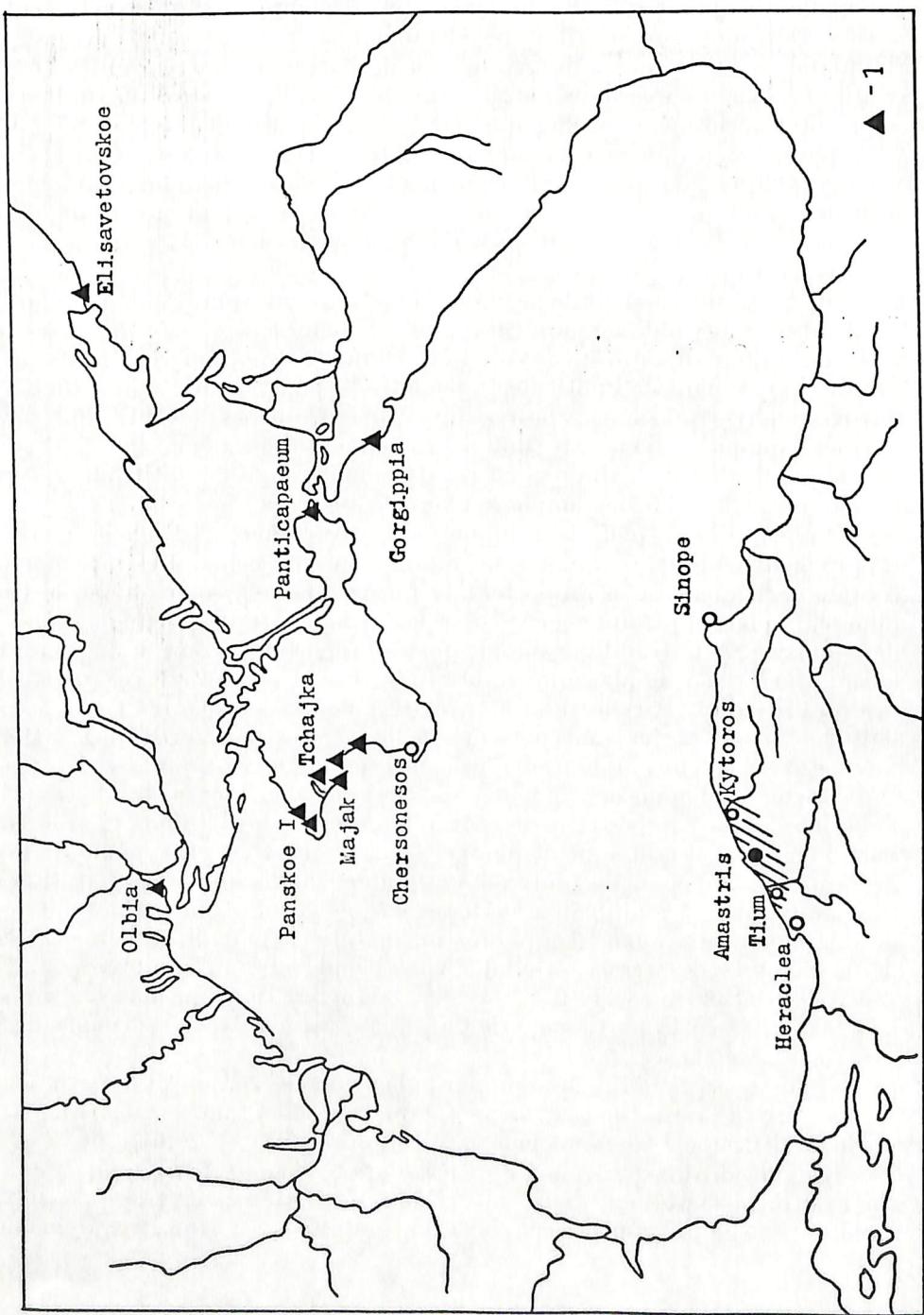


Fig. 2. — Carte de distribution des amphores d'Amastriis.

du Pont, qui avait épousé en secondes noces le tyran d'Héraclée Dionysios, puis, après son divorce, Lysimaque en troisièmes noces. L'acte de fondation a dû s'accompagner du transfert dans la nouvelle ville d'une certaine partie de la population d'Héraclée. D'autre part, selon Strabon, Amastris fut formée par la réunion de quatre établissements : Sèsamos, Kytoros, Kromnè et Tiéion — Kytoros ayant été auparavant un *emporion* de Sinope, ce qui permet à soi seul de postuler la présence d'un certain contingent de ressortissants de Sinope dans la population d'Amastris. L'apparition et la combinaison d'éléments héracléotes et sinopiens dans la production amphorique d'Amastris n'a donc rien d'inattendu. Nous avons en l'occurrence affaire non pas à un transfert de critères par simple emprunt ou imitation, mais à un transfert et à une influence réciproque de deux traditions représentées par des individus. Les potiers qui venaient d'Héraclée et de Sinope, après s'être installés à Amastris, non seulement continuèrent à y travailler selon les modèles morphologiques qui leur étaient familiers, en n'y introduisant que la modification distinctive de la lèvre, mais encore, comme on peut en juger d'après les analyses pétrographiques, conservèrent leurs recettes technologiques, allant jusqu'à vouloir ajouter à l'argile les mêmes substances minérales (provenant peut-être, cela n'est pas exclu, des mêmes gisements). La combinaison de critères exposée ci-dessus permet de supposer que, dans les ateliers céramiques qui fabriquèrent des amphores timbrées au nom d'AMACTPIOC et ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ, travaillèrent ensemble des artisans originaires des deux centres initiaux, Héraclée et Sinope. C'est notamment de cette façon qu'on peut expliquer le caractère composite des produits, la rencontre dans un même objet de caractéristiques héracléotes et sinopiennes. Il est probable aussi que c'est afin de distinguer ces amphores de leurs prototypes qu'on fut forcé d'introduire une nouvelle caractéristique, la forme particulière de la lèvre.

La provenance amastrienne de ce genre d'emballage céramique est confirmée par sa datation. Tous les types documentaires évoqués ont en effet été trouvés dans des complexes archéologiques clos, que l'on peut dater, d'après le matériel et la stratigraphie, de 300-275 ou 300-270 (Panskoe I, bâtiments 6 et 7 ; Majak) ou de la première moitié du III^e siècle avant notre ère (Čajka). Et il convient également de noter qu'est attestée la trouvaille conjointe, dans un même contexte archéologique, de fragments amphoriques à timbres englyphiques et à timbres en relief — ce qui prouve qu'ils sont contemporains. Je ne connais pas de complexe archéologique plus ancien qui aurait fourni ce genre de timbre ou de fragment amphorique. Selon toute apparence, le timbre englyphique est directement lié aux timbres héracléotes du groupe IV de I. B. Brašinskij, qu'il avait d'abord daté de la première moitié du III^e siècle¹¹, avant de le rapporter au tournant IV^e-III^e siècles et au premier quart du III^e siècle¹² : la forme du vase ne contredit pas cette datation. Le timbre en relief ressemble, d'un point de vue paléographique, aux timbres sinopéens des astynomes anciens du groupe III de B. N. Grakov. Bien que la chronologie du timbrage de

(11) I. B. BRAŠINSKIJ, « Les timbres céramiques d'Héraclée du Pont », NE 5 (1965) p. 26.

(12) I. B. BRAŠINSKIJ, « A propos de la chronologie des timbres céramiques et du développement typologique des amphores d'Héraclée du Pont », NE 14 (1984) p. 16.

Sinope ne soit pas, comme on le sait, définitivement établie¹³, il convient de dire que, dans les complexes clos des bâtiments 6 et 7 de l'établissement de Panskoe I, ont été trouvés ensemble des vases timbrés au nom d'AMACTPIOC, des amphores héracléotes portant des timbres du groupe IV de Brašinskij et des amphores sinopiennes portant des timbres d'astynomes du groupe III de Grakov (Mikrias, Mnèsiklès et Borys). On a dit plus haut que ces complexes appartenaient aux années 300-275 ou 300-270 d'après l'ensemble du matériel de datation. La limite supérieure de la chronologie des amphores timbrées au nom d'AMACTPIOC et ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ n'est donc pas plus ancienne que la date de fondation de la ville d'Amastris. D'après les données stratigraphiques, il apparaît que la production de ces amphores timbrées fut de courte durée, sinon ponctuelle, et ne dépassa pas les limites du premier quart ou du premier tiers du III^e siècle.

Il semble, d'autre part, que les dates proposées ci-dessus peuvent être précisées. Pour ce faire, nous recourrons de nouveau à l'examen des timbres. On peut en effet penser qu'Amastris n'est pas le nom de la ville comme le supposait Zeest, mais celui de sa fondatrice, la dynaste Amastris, présenté au génitif (remarquons à ce propos que c'est au génitif que sont donnés les noms dans le groupe IV des timbres héracléotes). Comme on le sait, Amastris gouverna sa ville homonyme jusqu'à sa disparition en 285 ou 284, quand elle mourut noyée à la suite d'un complot organisé par ses fils¹⁴. A l'époque où elle régnait sur Amastris, elle émit des monnaies portant la légende ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ¹⁵, tandis que les séries ultérieures de monnaies, frappées vers 285 ou plus tardivement durant le III^e siècle, portent l'inscription ΑΜΑΣΤΡΙΕΩΝ¹⁶. L'absence, sur les timbres céramiques, de la titulature attendue ici par analogie avec les monnaies ou, par exemple, avec les briques et tuiles d'Attale I^{er}¹⁷ ne constitue apparemment pas un fait troublant, dans la mesure où un semblable emploi du nom au génitif sans sa titulature est déjà connu en épigraphie céramique : des analogies directes sont fournies par les tuiles bosporitaines du III^e siècle où, à côté des timbres portant la légende Σπαρτόκου βασιλέως, on trouve des timbres mentionnant, au génitif sans titulature, les noms des dynastes Pairisadès, Spartokos et Satyros¹⁸.

Ces analogies (des monnaies d'Amastris et des tuiles timbrées du Bosphore) permettent d'avancer l'hypothèse que les amphores timbrées d'Amastris ont pu être produites dans des ateliers royaux à une époque se situant entre 300 et 285 ou 284. S'il en est ainsi, ce groupe d'amphores constitue une nouvelle source intéressante, solidement datée, permettant de caractériser la production céramique dans ce centre sud-pontique et de la comparer à la production des autres États hellénistiques.

Les importations de marchandises en amphores timbrées d'Amastris dans les pays du nord de la mer Noire (puisque, comme je l'ai déjà dit, je ne connais pas

(13) Voir, par exemple : D. B. ŠELOV, *Les timbres céramiques des III^e-I^{er} siècles avant notre ère provenant de Tanais* (Moscou, 1975) p. 135-138. Voici les dates absolues du groupe III de Grakov chez les auteurs suivants : Semenov 280-245 ; Brašinskij 270-220 ; Vasilenko 310-260.

(14) MEMNON V, 2.

(15) E. BABELON et Th. REINACH, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, I 1 (2^e éd., Paris, 1925) p. 172 sq., nos 1-3, pl. XVIII, fig. 1-3 ; pl. suppl. N, fig. 7-8.

(16) *Ibid.*, p. 173 sq., pl. XVIII, fig. 4-8.

(17) *Allertümer von Pergamon*, VIII 2 (1895) p. 397 et 401.

(18) V. F. GAJDUKEVICH, « Les matériaux céramiques de construction du Bosphore (les tuiles du Bosphore) », *IGAIMK* 104 (1934) p. 310-314, nos 70, 77, 78, 81-86.

de trouvailles analogues en dehors de ces limites) furent insignifiantes et de courte durée si on les compare avec celles qui provenaient des autres centres de production. On peut supposer qu'Amastris exportait de l'huile d'olive, et non pas du vin. Une telle hypothèse a déjà été énoncée, *a priori*, par M. I. Maksimova¹⁹ qui se fondait sur le fait que la région qui va d'Amisos et Sinope jusqu'à Héraclée était la seule région du Pont où poussait l'olivier. En faveur de cette hypothèse on peut ajouter les considérations suivantes. Toutes les trouvailles de fragments d'amphores amastriniennes et presque tous les vases entiers, ainsi que plus de la moitié (53,3 %) des trouvailles de timbres, sont concentrés dans 6 des 10 sites mentionnés au nord de la mer Noire (fig. 2) : tous situés dans la partie nord-ouest de la Crimée, c'est-à-dire sur un territoire qui était sous le contrôle de Chersonèse²⁰. Or on sait que Chersonèse était, à cette époque, un des centres de production et d'exportation vinicoles les plus importants de mer Noire. A l'égal d'Héraclée et de Sinope, Chersonèse timbrait régulièrement son propre emballage céramique standardisé, à savoir les amphores. De grosses exploitations viticoles et de nombreuses traces de cadastres présentant des vestiges de vignobles ont été découvertes aussi bien dans les environs de la ville que dans le territoire du nord-ouest de la Crimée qui appartenait à Chersonèse²¹. Il ne fait donc pas de doute que la vigne qui poussait dans la *chora* de Chersonèse satisfaisait entièrement non seulement les propres besoins de la *polis*, mais aussi ceux des exportations vinicoles orientées surtout vers les régions grecques et barbares du nord de la mer Noire. En revanche, dans ces régions l'olivier ne poussait pas. A la même époque on trouve cependant, dans l'établissement de Panskoe I, des noyaux d'olives sans doute importées. Bien qu'on les ait trouvés dans un complexe plus ancien, du premier quart du IV^e siècle, ce fait semble donc bien témoigner de l'importation en cet endroit d'olives salées. Tout ce qui vient d'être dit peut apporter un argument de poids, bien qu'indirect, en faveur de l'hypothèse selon laquelle Amastris aurait exporté de l'huile d'olive ou des olives salées dans les centres du nord de la mer Noire.

Si les considérations et conclusions formulées ici sont justes, on verra dans le groupe des amphores timbrées d'Amastris une nouvelle source archéologique pour l'étude de la production et du commerce d'une des villes pontiques à la haute époque hellénistique. Une chronologie absolue précise — vers 300-285 — est une donnée rare sur l'emballage céramique et fait des amphores d'Amastris un solide critère de datation en archéologie.

A. N. ŠČEGLOV.

(19) M. I. MAKSIMOVA, *Les villes antiques du sud-est de la mer Noire (Sinope, Amisos, Trapézonte)* (Moscou-Leningrad, 1956) p. 92.

(20) A. N. ŠČEGLOV, *La Crimée du nord-ouest dans l'antiquité* (Leningrad, 1978).

(21) S. F. STRŽELECKIJ, « Les *kléroi* de Chersonèse Taurique », *ChS* 6 (1961) ; A. N. ŠČEGLOV, *La Crimée du nord-ouest...*, p. 86-113 ; « Utilisation de la photographie aérienne dans l'étude du cadastre de Chersonèse Taurique (IV^e-II^e siècles avant notre ère) », *DHA* 6 (1980) p. 59-72.

AMASTRIAN

570